La défense de Ruvakuki attend la réaction de la Cour suprême

Jeune Afrique, 09/03/2013Burundi - Me Kabayabaya : "L'affaire Hassan Ruvakuki est toujours en cours"Par Tshitenge Lubabu M. K.AprÃ¨s la libÃ©ration, le 6 mars, du journaliste burundais Hassan Ruvakuki, pour des raisons mÃ©dicales, lâ€™un de ses avocats estime que cette dÃ©cision reste avant tout administrative, sans incidence judiciaire. Et souligne que la dÃ©fense attend toujours la rÃ©action de la Cour suprÃªme pour son appel.Jeune Afrique : Hassan Ruvakuki est sorti de prison le 6 mars pour des raisons de santÃ©. Est-ce pour vous un dÃ©nouement heureux ?
OnÃ©sime Kabayabaya : Il a Ã©tÃ© libÃ©rÃ©, effectivement pour ces raisons-lÃ . Mais il faut reconnaÃ®tre quâ€™il y a eu, ma une grande pression au niveau des mÃ©dias, Ã quoi il faut ajouter notre action en tant quâ€™avocats et celle dâ€™acteurs extÃ©rieurs.Est-ce que ses conditions de dÃ©tention ont Ã©tÃ© mauvaises pour que son Ã©tat de santÃ© se dÃ©tÃ©riore Ã c ?Les conditions de dÃ©tention, en gÃ©nÃ©ral, ne sont jamais bonnes. Câ€™est le cas au Burundi. Il faut penser aux choses au Ã©lÃ©mentaires que lâ€™alimentation. EmprisonnÃ© loin de sa famille, Ruvakuki nâ€™Ã©tait pas ravitaillÃ© de faÃ§on rÃ©gu pouvait pas sâ€™alimenter comme il voulait, encore moins dormir comme il le souhaitait. Prenez donc la nourriture, le sommeil, le moralâ€¦ Câ€™est quand mÃªme une bonne chose quâ€™il soit sorti de lÃ , nous devons nous en fÃ©liciter. MÃªme passÃ© tout ce temps entre quatre murs, nous nâ€™avons jamais doutÃ© de son innocence.Y aura-t-il une autre procÃ©dure aprÃ¨s cette sortie de prison ? ForcÃ©ment, dâ€™autant plus que ce qui sâ€™est passÃ© le 6 mars nâ€™a rien Ã voir avec la judiciaire proprement dite. Il a Ã©tÃ© autorisÃ© Ã sortir de prison, mais ce nâ€™est pas une dÃ©cision judiciaire. Câ€™est plu procÃ©dure administrative. Sachez que nous avons introduit un recours auprÃ¨s de la Cour suprÃªme contre la dÃ©cision de la Cour dâ€™appel de Gitega. Câ€™est, donc, une affaire qui est pendante et nous attendons que la date soit fixÃ©e pour que nous allions plaider la cassation de cet arrÃªt que nous contestons vigoureusement [la condamnation de Ruvakuki Ã trois ans de prison, NDLR]. Il faut noter que mon client est sorti sans quâ€™aucune durÃ©e nâ€™ait Ã©tÃ© dÃ©terminÃ©e. Autrem ne sommes pas sur le plan judiciaire. L'affaire est toujours en cours.Â Connaissez-vous la date Ã laquelle votre appel sera examinÃ© ? Non, parce que le ministÃ¨re public ne nous a pas encore notifiÃ© sa rÃ©plique. Jâ€™espÃ¨re que nous finirons pa savoir, Ã©tant donnÃ© que cette affaire doit Ãªtre dÃ©finitivement jugÃ©e.ConsidÃ©rez-vous lâ€™affaire Ruvakuki comme un p politique ?Sur le plan judiciaire, je ne dirais pas que câ€™est une affaire politique. Du moins si je mâ€™en tiens Ã la terminolog juridique burundaise : il nâ€™existe pas dâ€™affaire judiciaire dite Â« politique Â». Mais quand les observateurs analysent les conditions de dÃ©tention dâ€™une personne, la faÃ§on dont elle est traitÃ©e, ils en arrivent Ã parler de Â« procÃ¨s politique Â ma connaissance, Hassan Ruvakuki nâ€™est quâ€™un journaliste, il nâ€™a jamais Ã©tÃ© membre dâ€™un parti politique. Câ prise par son procÃ¨s qui peut faire penser Ã dâ€™autres motivations.Peut-on Ã©tablir un lien entre la sortie de prison de votre client et le forum quâ€™organise, Ã partir du 11 mars, Ã Bujumbura, le Bureau des Nations unies au Burundi, au cours duquel opposition et pouvoir parleront dÃ©mocratie ?Â Â Je ne sais pas et je ne peux pas lâ€™affirmer, ce lien nâ€™ayant pas Ã©tÃ© officiellement dans la dÃ©cision de libÃ©rer Hassan Ruvakuki. Mais il est Ã©vident quâ€™on ne peut pas dire quâ€™il nâ€™y a un remue-mÃ©nage politique et les gens se prÃ©parent pour les futures Ã©chÃ©ances. Nâ€™oublions pas que le monde extÃ© pose aussi ses conditions sur le plan des droits de lâ€™homme, de la dÃ©mocratie, de la gestion des ressources publiques. Il ne faut donc pas exclure ce lien.Restez-vous optimiste pour la suite ?Je le suis, dans la mesure oÃ¹ je me rends compte quâ€™il y a une certaine dÃ©crispation. Jâ€™espÃ¨re que la dÃ©cision qui a Ã©tÃ© prise par le gouvernement, Ã travers lâ€™ et non par un juge, nous permettra dâ€™aller de lâ€™avant. Ce nâ€™est pas la peine dâ€™envenimer une situation dans ce pa dâ€™autres problÃ¨mes. Il aurait Ã©tÃ© prÃ©fÃ©rable dâ€™Ã©viter un emprisonnement tout Ã fait inutile et gratuit. On aurait passer.Propos recueillis par Tshitenge Lubabu M.K.